

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE DE BOIS JÉROME ST OUEN
27620

l'EURE

Séance du **10 janvier 2023**

NOMBRES DE MEMBRES		
présents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
12	15	13

L'an **deux mil vingt trois**

et le **Mardi 10 janvier**

à **20 h 00**

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **Monsieur Dominique BOGAERT, 1^{er} adjoint au maire**

Date de la convocation
05/01/2023

Etaient présents : M. DAÛY Serge, 2^{ème} Adjoint ; M. GUYADER Alain ; Mme GIRARD Alexandra ; Mme JORRE Béatrice ; M. CHRISTIAENS Thomas ; M. Jean-Noël CHOPINET ; M. GAVELLE Lionel ; Mme Laure CHAMPION ; Mme Juliette TABOUREL ; Mme ROZANSKI Virginie ; Mme PRUVOT Gaëlle.

Absents excusés : Monsieur Le Maire, Jean- François WIELGUS donne procuration à Monsieur BOGAERT Dominique ; Mme Nathalie LAMARRE donne procuration à M. Lionel GAVELLE ; M. Fabrice RUTARD

Secrétaire de séance : M. Serge DAÛY

Date d'affichage
05/01/2023

Objet de la Délibération
Objet : <u>Délibération pour validation du devis du logement des boulangers</u>

Objet : **Délibération pour validation du devis du logement des boulangers**

<u>7.1 Décisions budgétaires</u>

Dans le cadre de l'entretien du logement du boulanger, il convient de procéder au changement de quatre volets.

Monsieur l'adjoint au maire présente le devis de la société BTI pour l'installation de deux volets roulant isolant solaires pour un montant total de 3 476 €.

<u>N° de délibération 2023/06</u>
--

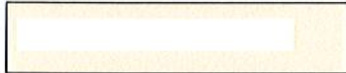
Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide ce devis et autorise le maire à le signer à l'unanimité des voix.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Bois Jérôme Saint Ouen, le 10 janvier 2023

Délibération rendue exécutoire
Par transmission en Préfecture



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700728-20230110-2023-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/01/2023

Pour Le Maire, le 1^{er} adjoint


Dominique BOGAERT



Le secrétaire de séance,


Serge DAÛY